

# FICHE D'INSCRIPTION

## 2024/2025

NOM :

PRÉNOM :

AGE :

Nom (du payeur) : .....

Mail : .....

(pour être tenu au courant des prochaines programmations)

Numero(s) : .....

Adresse (du payeur) : .....

### Adulte 15-99 ans

- Mardi • 19H30-21H00** Cours de dessin..... **290€**/l'année
- Mercredi • 8H30-10H00** Cours de dessin ..... **290€**/l'année
- Vendredi • 14H00-15H30** Cours de dessin.... **290€**/l'année

### Tout-Petit 4-6 ans

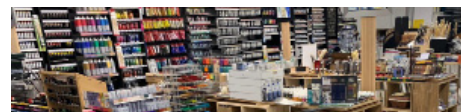
- Mercredis • 10H15-11H00** Cours de dessin..... **230€**/l'année

### Primaire 7-10 ans

- Lundi • 17H15-18H15** Cours de dessin..... **230€**/l'année
- Mardi • 17H15-18H15** Cours de dessin..... **230€**/l'année
- Jeudi • 17H15-18H15** Cours de dessin ..... **230€**/l'année
- Vendredi • 17H15-18H15** Cours de dessin..... **230€**/l'année

### Collège 10-14 ans

- Lundi • 18H15-19H30** Cours de dessin..... **290€**/l'année
- Mardi • 18H15-19H30** Cours de dessin..... **290€**/l'année
- Jeudi • 18H15-19H30** Cours de dessin..... **290€**/l'année
- Vendredi • 18H15-19H30** Cours de dessin ..... **290€**/l'année



Achetez le matériel chez  
L'ARBRE BLEU VAN GOGH

**- 10% en présentant  
votre carte boogaloo**

**Les cours auront lieu chaque semaines hors vacances scolaires et jours fériés du 9 septembre au 27 juin**

**Pendant les vacances scolaires des stages seront organisés.**

**Pour le matériel :** un pack est prévu chez notre partenaire l'arbre bleu de van gogh à la coupole avec ce qu'il faut pour démarrer l'année à un prix très avantageux, vous bénéficiez également d'une carte de -10% pour toute l'année !

Je, soussigné.e.s .....

- Je souhaite acheter le pack de matériel.
- atteste que mon enfant peut quitter l'atelier seul
- autorise M. DELMAS MORENO à diffuser les créations sur les réseaux sociaux (facebook, instagram et tiktok)  
*Jamais le visage des enfants ne sera présent sur une publication*
- m'engage à respecter les règles de fonctionnement de l'atelier et certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur notamment en ce qui concerne **les cotisations des cours et les absences et les règles de conduite à l'atelier.**

Date :

Signature :

Toute l'année on communique sur  
what's app  +33 685 85 62 58



**BOO  
GALOO**  
ATELIERS  
GRAPHIQUES



# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ATELIERS GRAPHIQUES - BOOGALOO



## Article 1 : Dispositions légales

L'atelier Boogaloo propose des cours de dessin à l'année ainsi que des ateliers créatifs réguliers à la carte animés par Florian Delmas Moreno diplômé d'un BTS designer graphique en plus de son activité de designer graphique

**N° SIRET : 811 243 658 00036 assuré infographiste et ateliers de loisirs créatifs avec enseignement**

## Article 2 : Inscriptions

Les cotisations pour l'année devront être versées au moment de l'inscription.

Par chèque à l'ordre de Florian DELMAS la totalité encaissée le 1er octobre ou bien, possibilité de faire 3 chèques avec 3 encaissements chaque début de trimestres :

- 1er octobre
- 1er décembre
- 1er Mars

Si le paiement n'est pas effectué l'élève ne pourra intégrer le groupe.

L'inscription est effective après réception de la fiche d'inscription datée et signée et du ou des chèque(s).

Elle doit être accompagnée d'un exemplaire du règlement intérieur signé.

## Article 3 : Absences

Les élèves doivent venir aux cours de façon régulière et assidue.

En cas d'absence, vous devez prévenir le professeur.

Il n'y aura pas de remboursement possible mais le ou les cours manqués pourront être rattrapés en cours d'année.

En cas d'absence du professeur, les élèves seront prévenus et la séance sera systématiquement rattrapée.

**En cas d'abandon en cours d'année aucun remboursement ne sera effectué.**

## Article 4 : Responsabilité

Les parents doivent venir chercher les enfants mineurs.

**Si l'enfant mineur est autorisé à rentrer seul chez lui il faut impérativement le signaler en cochant la case prévue à cet effet au recto.**

En dehors des heures de cours, le professeur n'est pas responsable des élèves.

Pour assurer le bon fonctionnement des cours, la ponctualité est de rigueur.

Il est demandé aux parents et aux élèves de respecter les consignes de sécurité et d'hygiène de l'atelier :

- Chaque élève doit tenir sa place et son matériel en état de propreté
- Le port d'une blouse ou d'un tablier (dispo à l'atelier) est vivement conseillé lorsqu'on utilise de la peinture ou de l'encre (prévoir des vêtements qui peuvent être salis)
- Les élèves sont responsables du matériel mis à leur disposition.
- Tous les produits doivent être remis à leur place après usage.
- Une petite bibliothèque est mise à la disposition des élèves. Les livres sont consultables sur place et doivent être utilisés avec soin.

## Article 5 : Perte, vol ou dégradation

L'élève est responsable de ses effets personnels, et peut apporter sa trousse avec son propre matériel s'il le souhaite, l'atelier ne pourra être tenu pour responsable en cas de perte, vol ou dégradation (par exemple je déconseille d'apporter les collections de cartes pokémon).

## Article 6 : Renvoi

**L'élève est tenu de respecter son professeur et surtout les autres élèves ainsi que les différentes clauses de ce règlement.**

**À l'atelier, aucune note n'est attribuée à personne on n'est pas à l'école, aucune concurrence n'est admise, on est là pour passer un bon moment et progresser en dessin.**

**Les moqueries et jugements sont naturellement interdits.**

Si un comportement semblable est remarqué sera un motif de renvoi du groupe. En cas de renvoi, ce dernier s'effectue sans aucune forme d'indemnisation ou de remboursement.

## Article 7 : droit à l'image

Des photos des dessins pourront être prises lors des cours. Pour ceux qui en ont donné l'autorisation en cochant la case prévue à cet effet au verso, l'atelier pourra utiliser gratuitement et sans contrepartie ces images à des fins de communication.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter

A ..... Le ..... Signature :

